La Ville du Havre : Le Président de la République visitant les casernes en 1895

Numéro d'inventaire : 2015.8.5662
Auteur(s) : Georges Dascher
Reymond
G. Noel
Type de document : couverture de cahier
Imprimeur : IMP. PAUL-AUGUSTE-GODCHAUX et Cie
Période de création : 4e quart 19e siècle
Collection : COLLECTION GODCHAUX
Inscriptions :
• lieu d'impression inscrit : 10, Rue de la Douane, PARIS
Matériau(x) et technique(s) : papier chromolithographie
Description : Couverture de cahier en papier beige. Image chromolithographiée sur la 1ère de couverture. Photographie noir et blanc imprimée sur la 4e de couverture. À l'intérieur, 2 textes imprimés en noir.
Mesures : hauteur : 22,7 cm ; largeur : 17,8 cm
Notes : Couverture de cahier faisant partie d'une série non numérotée, imprimée par la maison d'édition parisienne Godchaux. La série montre les équipements communaux et portuaires de la ville du Havre. Les dessins sont de Georges Dascher (1851-1912), peintre et illustrateur scolaire. Il fut très présent dans la production de couvertures de cahier. 2 textes de G. Noel se trouvent à l'intérieur : "Voyage au Havre de M. Félix Faure, Président de la République Française" et "La Ville du Havre, Administration. - Services municipaux". Sur la 4e de couverture, photographie de l'Hôtel de Ville. L'en-tête de cette couverture a été complété au crayon graphite: "Ecole dirigée par M C. Gérard" et "Cahier appartenant à Béraud Marcel".
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Histoire et mythologie
Représentations : scène :
vue d'architecture :

LA VILLE DU HAVRE
Ecole dirigée
par M
Cahier appartenant
à
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE VISITANT LES CASERNES EN 1895

Voyage au Havre de M. Félix Faure
Président de la République Française

Nous voudrions pouvoir reproduire ici tous les faits intéressants qui se rapportent au voyage au Havre de M. le Président de la République, mais le cadre dont nous disposons étant très restreint, nous ne pouvons en citer que quelques-uns des épisodes les plus importants.

C'est le mercredi 17 avril 1895 que M. le Président arriva au Havre. Il venait d'être très chaleureusement accueilli à Rouen et dans diverses localités de la Seine-Inférieure.

La ville du Havre, heureuse et fière de recevoir M. Félix Faure, — qui, depuis 25 ans, dans les différents postes qu'il avait occupés, avait toujours défendu ses intérêts avec le plus grand dévouement, — n'avait rien négligé pour lui faire un accueil digne du premier magistrat du pays. Sur tout le parcours du cortège présidentiel, étaient dressés de nombreux mâts vénitiens avec leurs oriflammes et leurs trophées de drapeaux; plusieurs arcs de triomphe avaient été élevés tant par les soins de la Municipalité qu'à l'aide de souscriptions privées. Les maisons particulières rivalisaient de zèle avec les monuments publics, et un grand nombre d'entr'elles disparaissaient littéralement sous les oriflammes et les drapeaux.

Le train présidentiel entra en gare à 5 h. 40; sur le quai, M. Louis Brindeau, député et maire du Havre, M. Jules Siegfried, député, et les principales autorités de la Ville reçurent le Président, qui était accompagné de MM. Leygues, Ministre de l'Intérieur, Dupuy-Dutemps, Ministre des Travaux publics, et Lebon, Ministre du Commerce.

De la gare à l'Hôtel de ville, la compagnie des Sapeurs-Pompiers, la batterie d'artillerie, et un bataillon du 119e de ligne sont échelonnés, et, de l'Hôtel de ville à la Villa de M. le Président, situé sur le boulevard Maritime, les sociétés locales et le bataillon des douanes forment la haie. La population est massée de chaque côté des boulevards, et sur tout le parcours des acclamations multiples et prolongées se font entendre. La foule est joyeuse et unanime sympathique.

Le canon gronde, les cloches sonnent, et la Marseillaise retentit, c'est véritablement un spectacle à la fois grandiose et touchant. En entrant dans la cour du palais municipal, M. le Président, visiblement ému, ne peut retenir ses larmes. Il se souvient que 25 années auparavant, alors qu'il était adjoint au Maire du Havre, dans cet Hôtel de ville, dont il va gravir les marches, il proclamait la République.

A l'Hôtel de ville, M. le Président fut reçu par le Conseil municipal. M. le Maire, après lui avoir adressé une allocution, lui remit une médaille en cr, aux armes de la Ville, et portant l'inscription suivante :

« Le Conseil municipal de la ville du Havre a « M. Félix Faure, Président de la République « Française, Conseiller municipal (6 Août 1870), « Adjoint au maire (4 Septembre 1870) ».

Le lendemain eurent lieu à la sous-préfecture les réceptions officielles et la remise d'un certain nombre de décorations.

Après les réceptions, M. le Président se rendit au palais de la Bourse, où se trouvaient réunies toutes les notabilités du Commerce havrais. M. Félix Faure fut accueilli par des vivats enthousiastes; puis, après un discours de M. le Président de la Chambre de Commerce, on inaugura une plaque commémorative portant l'inscription suivante :

« Monsieur Félix Faure, Président de la Répu- « blique Française, négociant au Havre, 1864-1895, « Juge au Tribunal de Commerce, 1879-1881, « Membre de la Chambre de Commerce, 1874-1894 »

L'après-midi fut consacrée à la visite des chantiers Normand, des docks-entrepôts et des forges et chantiers de la Méditerranée. Puis M. le Président se rendit à la caserne des Douanes, à la caserne d'Infanterie et à la caserne d'Artillerie. Nous reproduisons ci-contre une vue représentant la visite de M. le Président à la caserne d'Infanterie, cette caserne étant décorée avec un véritable goût artistique, par les soldats du 119e de ligne.

Le soir, M. le Président assista à un grand festival, organisé en son honneur, et au cours duquel on exécuta « Lutèce » d'Augusta Holmès.

Le vendredi matin 19, M. le Président visita les hospices et la crèche Sainte-Marie. L'après-midi, il se rendit à bord du cuirassé anglais « l'Australia » et du « Jean-Bart », cuirassé de la marine française.

Le soir, superbe représentation de gala organisée au profit des sociétés de secours mutuels. Les artistes du Théâtre National de l'Odéon jouèrent « Pour la Couronne » de François Coppée.

Le lendemain soir, M. le Président assistait à un grand bal, donné en son honneur, dans les salons magnifiquement décorés de l'Hôtel de ville.

Enfin, le dimanche, M. le Président reçut à sa villa les diverses sociétés havraises, puis il se rendit dans les communes suburbaines.

Le départ de M. le Président s'effectua le 22 avril, devant un concours de population aussi important qu'à son arrivée. Chacun voulait saluer encore une fois l'homme essentiellement intègre et à la fois aimable qui, par son travail et son dévouement à la chose publique, avait mérité d'être appelé à la suprême magistrature.

G. Noel

DÉPOSÉ
COLLECTION GONCHAUX

Imp. Paul-Auguste-Gonchaux et Cie, 10, Rue de la Douane, Paris

La Ville du Havre
Administration. — Services municipaux

La ville du Havre, chef-lieu d'arrondissement du département de la Seine-Inférieure, compte 116 369 habitants. Le chiffre de sa population la classe la neuvième ville de France.

Le port du Havre, situé à l'embouchure de la Seine, est le plus important des ports français de la Manche et de l'Océan; pendant l'année 1894, ses importations ont été de 1.884.347 tonnes, et ses exportations de 653.070 tonnes.

La ville est administrée par un Conseil municipal composé de 36 membres; ce Conseil élit, dans son sein, une administration comprenant le maire et six adjoints. Le Conseil nomme en outre, chaque année, à la session ordinaire de mai, des commissions permanentes (assistance publique, bâtiments, contentieux, contributions, eaux et éclairage, finances, fêtes et théâtres, instruction publique et beaux-arts, intérêt général, marchés, octroi et abattoirs, soutiens de famille, voirie).

Le maire a la direction générale des affaires municipales; il se réserve en outre, ordinairement, les finances, la police municipale, l'assistance publique, les cultes et la salubrité publique. Il délègue à ses adjoints les autres services municipaux.

C'est la Chambre de commerce qui a pour mission d'étudier les questions qui se rattachent plus particulièrement à la navigation, au commerce et à l'industrie. Cette assemblée se compose de 18 membres, élus par les notables commerçants de l'arrondissement.

La ville du Havre a deux représentants à la Chambre des députés. Elle est divisée en six cantons, qui nomment chacun un conseiller général et un conseiller d'arrondissement.

Le budget de la ville du Havre (1895) comprend 6.453.000 francs en recettes et 6.446.000 en dépenses.

Parmi les recettes les plus importantes, nous citerons l'octroi, qui produit 3 millions et demi (y compris les taxes extraordinaires); les eaux, dont la recette s'élève à un demi-million; les centimes additionnels, les docks-entrepôts, les marchés, etc.

En ce qui concerne les dépenses, les frais d'administration, la police, l'octroi, etc., absorbent environ 1.140 000 francs; la voirie, les bâtiments et les eaux, 1.570.000 francs; les sapeurs-pompiers et les dépenses militaires, 122.000 francs; l'assistance publique un million (650.000 francs aux hospices, 130.000 fr. au bureau de bienfaisance); l'instruction publique et les beaux-arts, 572.000 francs.

Nous croyons devoir signaler l'organisation scolaire communale du Havre, qui comporte : des écoles primaires supérieures de garçons et de filles, une école pratique d'industrie (garçons), une école d'apprentis-mécaniciens de la marine, une école pratique de commerce et d'industrie (filles), une école des beaux-arts, 12 écoles primaires de garçons, 12 écoles primaires de filles et 14 écoles maternelles. La plupart de ces établissements sont de construction relativement récente et sont installés dans d'excellentes conditions de confortable et d'hygiène. Le total de la population scolaire communale comprenait, au 30 juin 1895, 5.998 garçons, 4.935 filles et 4.735 enfants fréquentant les écoles maternelles.

Au point de vue de l'enseignement secondaire, le Havre possède un lycée de garçons, un lycée de jeunes filles et une école supérieure de commerce.

Le service hospitalier de la ville du Havre mérite également l'attention.

Il comprend trois établissements : 1° L'hospice général, pouvant recevoir 642 malades, 414 vieillards et 184 enfants assistés; 2° Le nouvel hôpital, qui a coûté 1.875 000 francs (y compris le terrain), et qui a été installé dans une magnifique propriété, d'après les données les plus récentes de la science moderne; cet établissement peut recevoir 339 malades; 3° La Maternité, qui contient 24 lits et 16 berceaux.

L'Hôtel de ville du Havre, dont l'image est reproduite ci-contre, est un monument du style de la Renaissance. Il a été construit de 1855 à 1859, d'après les plans de M. Brunet-Debaines, architecte. Il renferme de très beaux salons, dans lesquels se donnent les fêtes ayant un caractère municipal; d'autre part, en dehors des bureaux de la mairie proprement dits on y a installé les grands services de la ville, notamment la police, l'octroi, la voirie, les eaux et l'architecture.

G. Noel

Publié sous la direction de M. Lemoine, Inspecteur primaire

L'HOTEL-DE-VILLE